

[Cliquez ici pour visualiser l'infolettre dans votre navigateur](#)



**InfEAU-Lettre AESEQ**

## **Numéro spécial sur la COVID-19**

(Bulletin no 8 - 2020-03-30)

### **NOUVELLE ANNONCE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET LEURS TRAVAILLEURS DU GOUVERNEMENT TRUDEAU**

**Bonjour!**

*Le premier ministre du Canada a profité de son point de presse quotidien pour faire une annonce de bonification majeure de soutien aux entreprises et à leurs travailleurs.*

**En effet, le gouvernement étend la subvention annoncée la semaine dernière au bénéfice des PME à TOUTES les entreprises, quelque soit le nombre d'employés. L'objectif des subventions salariales est de s'assurer que les gens puissent continuer à recevoir un salaire durant cette crise. Comme l'a affirmé le Premier Ministre « chaque dollar doit être destiné aux employés ».**

#### **Modalités**

- Toute entreprise qui perdra au moins 30 % de ses revenus en raison de l'impact économique de la COVID-19 sera admissible aux subventions salariales.
- Les subventions vont couvrir jusqu'à 75 % des salaires des travailleurs.
- Le plafond des salaires couverts est de 58 700 \$. Soit 846 \$ par semaine par travailleur.
- Les subventions sont rétroactives au 15 mars 2020.
- Les subventions seront en vigueur pour trois mois.

- Les subventions seront versées aux employeurs qui remettront celles-ci en salaire à leurs travailleurs même si ceux-ci demeurent à la maison.
- Les personnes et/ou entreprises qui tenteront de *déjouer le système* seront passibles de sérieuses conséquences si elles tentaient d'en tirer profit.

**Les modalités plus précises seront présentées demain, mardi 31 mars, par le Ministre des Finances Bill Morneau. À suivre...**

Les travailleurs dont les employeurs ne choisiront pas cette option, mais qui perdent tout de même des revenus en raison de la COVID-19, seront admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Rappelons que cette prestation imposable permet d'offrir 2 000 \$ par mois pendant quatre mois au maximum aux travailleurs qui perdent leur revenu à cause de la pandémie de COVID-19.

**Autre mesure de soutien aux PME : Prêt garanti de 40 000\$ garanti par le gouvernement fédéral**

La semaine dernière, le Premier Ministre Trudeau avait également annoncé un autre coup de pouce financier pour les PME, soit la possibilité d'emprunter la somme de 40 000 \$ sans intérêt pendant 12 mois. Le prêt sera garanti par le gouvernement fédéral.

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Daniel Schanck, M.Sc.**

**Directeur général, AESEQ inc.**

**514-893-1772**

**[info@aeseq.com](mailto:info@aeseq.com)**